

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Plancher d'ingénierie

IMPORTANT : PROCÉDER À UNE INSPECTION VISUELLE DES PLANCHES AVANT L'INSTALLATION. UNE FOIS INSTALLÉE, LES PLANCHES SONT CONSIDÉRÉES COMME AYANT ÉTÉ ACCEPTÉE PAR L'INSTALLATEUR ET LE PROPRIÉTAIRE.

VEUILLEZ LIRE ENTIÈREMENT CES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION
AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION

RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE / INSTALLATEUR

Le plancher de bois franc est un produit de la nature, à la fois unique et d'une grande valeur esthétique, qui se caractérise par des variations distinctives dans le grain et la couleur. Ces variations naturelles du grain et de la couleur ne constituent pas des défauts mais font partie de la beauté naturelle et du caractère unique du plancher en bois franc. Ces variations qui lui sont inhérentes doivent au contraire être recherchées et utilisées pour améliorer sa beauté naturelle et son charme durable. Les planchers de bois franc Goodfellow sont manufacturés conformément aux normes acceptées dans l'industrie, qui admettent au plus 5 % de défauts. Les défauts peuvent être naturels ou dus à la fabrication.

- L'installateur assume toute la responsabilité de l'inspection finale de la qualité du produit. Cette inspection de l'ensemble du plancher doit être effectuée **avant** l'installation. Avant d'installer le plancher, inspectez attentivement la qualité de sa surface, sa couleur ainsi que son fini. En étant raisonnablement sélectif, excluez ou recoupez les pièces ayant des défauts trop apparents, quelle qu'en soit la cause. Si le matériel n'est pas acceptable contactez immédiatement votre détaillant de planchers.
- Avant de commencer l'installation de tout produit de plancher de bois franc, l'installateur doit déterminer si l'environnement du site de travail ainsi que le type et l'état du sous-plancher impliqué sont acceptables, et s'assurer qu'ils répondent ou dépassent les exigences requises stipulées dans les instructions d'installation de Goodfellow qui suivent. Goodfellow décline toute responsabilité en cas d'échec du travail résultant de ou associé à des sous-planchers inappropriés ou mal préparés ou à des déficiences de l'environnement du site de travail.
- Avant toute installation, l'installateur / propriétaire a la responsabilité de l'inspection finale de la classe, de la fabrication et de la qualité de la finition. L'installateur doit effectuer une sélection raisonnable et retirer ou couper toute pièce déficiente.
- L'utilisation de teinture, de pâte de bois ou de mastic en bâtonnet pour la correction des défauts pendant l'installation doit être acceptée comme une procédure normale.
- Si une pièce du plancher est douteuse quant à la classe, la fabrication ou qualité du fini, l'installateur ne doit pas l'utiliser.
- Au moment de la commande d'un plancher de bois franc, un facteur de tolérance de 5 % en fonction du plan d'implantation, doit être ajouté à la superficie réelle calculée pour l'installation (les installations diagonales et/ou les planches de largeurs de 5" et plus peuvent exiger jusqu'à 10%).
- Tous les planchers d'ingénierie doivent être installés dans un environnement où l'humidité relative se situe entre 40% et 55% pour prévenir certains problèmes (gonflements, fissures, etc.) non couverts par la garantie. L'installation d'un humidificateur et/ou d'un déshumidificateur peut s'avérer nécessaire.

INSPECTION DU SITE DE TRAVAIL ET ACCLIMATATION

- Dans une construction neuve, le plancher de bois franc doit être l'un des derniers articles installés. Tout travail impliquant de l'eau ou de l'humidité (Plomberie, plafond acoustique, galon sur joint de cloison sèche, etc.) doit être achevé avant l'installation du plancher de bois. Les systèmes de chauffage et d'air doivent être totalement fonctionnels afin de maintenir une température ambiante constante de 16 à 27° C (60 à 80° F) et une humidité relative constante de 40 à 55 %.
- Le plancher ne doit pas être livré tant que l'édifice n'est pas fermé et que les travaux de ciment, de plâtre, de peinture ainsi que d'autres matériaux ne sont pas complètement secs. Le béton et le plâtre doivent être secs et avoir au moins 60 jours. Contrôlez les sous-sols ainsi que le vide sanitaire pour vous assurer qu'ils soient secs et bien ventilés afin d'éviter les dommages causés par l'humidité.
- Manipuler avec précaution. Ne pas poser debout en appui sur les bouts. Ranger le plancher de bois franc Goodfellow dans un endroit sec, en veillant à laisser un espace d'aération d'au moins 4 pouces au-dessous et autour des boîtes.
- Ne pas entreposer en contact direct avec du béton, ni à proximité de murs extérieurs. Les boîtes doivent être placées dans la zone d'installation.

- Le niveau d'humidité relative dans votre maison doit être maintenu à environ entre 40 % et 55 % pendant toute l'année. Le bois est un produit vivant qui réagira aux changements de niveau d'humidité relative. En été, lorsque le niveau d'humidité est plus élevé, le bois prend alors de l'expansion et il absorbe l'humidité. Ces variations doivent être minimisées avec une déshumidification adéquate. D'autre part, en hiver, lorsque le système de chauffage fonctionne, le niveau d'humidité relative dans la maison est beaucoup moins élevé. Il est donc recommandé d'utiliser un humidificateur pour minimiser les effets extrêmes du rétrécissement.

MÉTHODES DE POSES (Flottante, agrafée et collée) ET SOUS PLANCHERS APPROUVÉS

Type de sous plancher	Flottante	Agrafé ⁽¹⁾	Collé
Contreplaqué 5/8" – OSB 23/32" (solives espacées jusqu'à 16" c/c)	OUI	OUI	OUI
Contreplaqué 3/4" T&G – OSB 23/32" (solives espacées jusqu'à 19,2" c/c)	OUI	OUI	OUI
Béton	OUI	N/A	OUI
Carrelage céramique, terrazzo, ardoise et marbre	OUI	N/A	OUI
(Béton)Sous plancher chauffage par rayonnement (radiant)	OUI	N/A	OUI
Chauffage par rayonnement (radiant) (recouvert contreplaqué)	OUI	OUI	OUI

Conditions du sous-plancher

- PROPRE : Enlever toute trace de cire, de peinture, d'huile, de produits d'étanchéité, d'adhésifs et d'autres débris.
- HORIZONTAL/PLAT : À une tolérance maximale de 5 mm sur 3 m (3/16 po sur 10 pi) ou de 3 mm sur 2 m (1/8 po sur 6 pi).
- Poncer les bosses et les joints. Si le plancher doit être collé, remplir les creux de produit de surfacage en ciment à additif de latex d'une résistance à la compression d'au moins 20 000 kPa
- Installation sur béton : Vérifier la teneur en humidité du sous-plancher à l'aide d'un humidimètre approprié. Les sous-planchers en béton doivent avoir été terminés depuis au moins 30 jours avant de faire un essai. Méthodes de vérification acceptables : Essai au polyéthylène. Appliquer des morceaux de pellicule en polyéthylène de 90 cm (3 pi) de côté sur le sous-plancher et les laisser en place pendant 24 heures. S'assurer que tous les bords sont entièrement scellés avec du ruban étanche à l'eau. Si le béton devient foncé ou en cas de condensation sur la pellicule, cela indique la présence d'humidité, ce qui nécessite d'autres mesures à l'aide de l'humidimètre Tramex pour béton. La lecture ne doit pas dépasser 4,5 sur la graduation supérieure. Le plancher peut être collé directement sur le béton avec une résistance à la compression d'au moins 20 000 kPa (3 000 lb/po²).
- Installation sur contreplaqué/OSB : La teneur en humidité des matériaux de sous-plancher en bois ne doit pas dépasser 12 %. À l'aide d'un humidimètre pour bois, mesurer la valeur à la fois sur le sous-plancher et sur le plancher de bois. La différence entre les deux valeurs ne doit pas dépasser 4 %

Sous-plancher avec chauffage par rayonnement (radiant)

REMARQUE : Toujours s'assurer que le produit choisi est recommandé pour ce type d'utilisation. Certaines essences ne peuvent pas être installées sur ce type de sous plancher ; Jatoba, Érable Américain, Kempas, Ironwood, Ipé, Acajou Asiatique, etc...

- Le système doit être en état de marche et chauffer pendant au moins 7 jours avant la pose du plancher.
- Couper le chauffage et laisser refroidir le plancher à la température ambiante entre 3 ou 4 heures avant de commencer la pose du plancher.
- Après la pose, allumer immédiatement le système de chauffage par rayonnement. La température de la surface finie ne doit jamais dépasser 27 °C (80 °F) pendant toute la durée de vie du couvre-plancher.
- Les systèmes de chauffage par rayonnement procurent normalement de la chaleur sèche qui peut abaisser la teneur en humidité ambiante. Il peut être nécessaire d'utiliser un humidificateur pour maintenir le niveau recommandé de 40 à 55 % et empêcher les dégâts au plancher de bois.
- Le plancher installé sur un système de chauffage par rayonnement doit être collé aux extrémités afin de réduire le retrait horizontal. Appliquer un cordon de la colle à bois recommandée sur le côté à rainure avant d'y enfoncer la languette.

OUTILS REQUIS POUR INSTALLER LE PRODUIT ADÉQUATEMENT

Outils électriques

- Scie circulaire à table, scie à onglet électrique, scie à ruban, tronçonneuse, scie de jambage électrique ou scie sauteuse

Outils à main

- Balai et porte-poussière, ou aspirateur
- Mesure à ruban
- Humidimètre (à bois, à béton ou les deux)
- Cordeau et craie
- Ruban bleu 3M
- Scie à main
- Marteau
- Maillet en caoutchouc
- Bloc à frapper
- Levier
- Bâton de remplissage et crayon à retoucher
- Nettoyant à plancher de bois franc

Outils supplémentaires pour collage

- Adhésif et dissolvant d'adhésif recommandés
- Truelle (Suivre les instructions du fabricant d'adhésif)

Outils supplémentaires pour installer un plancher en utilisant des agrafes

- Agrafeuse pneumatique ou un cloueur pneumatique, compresseur (Goodfellow recommande le marteau Primatex Q-550)
- Perceuse

Outils supplémentaires pour installer un plancher flottant

- Pare-vapeur en polyéthylène de 6 mil d'épaisseur
- Sous-couche de mousse
- Colle pour plancher flottant (Goodfellow recommande l'adhésif Goodfellow à base de silicone en bouteille de 474 ml)

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉTAPE PAR ÉTAPE (Application où les lames de plancher sont collées)

ÉTAPE 1 – Établissez une ligne de départ

- Pour obtenir un meilleur effet visuel, il est recommandé d'installer les lames de plancher parallèlement au mur le plus long de la pièce.
- Utilisez un cordeau pour tracer une ligne de départ parallèle au mur de départ. La zone qui se trouve entre le mur et la ligne de craie devient votre zone de travail pour débiter l'installation, et votre dernière zone de travail pour compléter l'installation.

ÉTAPE 2 – Étendez l'adhésif

- Appliquez l'adhésif recommandé avec une truelle conformément aux instructions d'installation du fabricant.

ÉTAPE 3 – Installez les lames

- Sélectionnez toujours vos lames avec soin. Les lames les plus colorées devraient être installées aux endroits les moins visibles. Les pièces affichant des défauts devraient être recoupées.
- En utilisant la zone de travail pour installer vos lames de plancher, alignez la première lame en plaçant la languette vers le mur, puis enfoncez la lame dans l'adhésif.
- Laissez un espace de 1/4 pouce (6 mm) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.
- Amorcez la deuxième rangée avec une lame d'au moins 6 pouces (15 cm) plus courte ou plus longue que la lame utilisée dans la première rangée. Ceci permettra d'éviter d'aligner ou de regrouper les joints d'extrémité.
- Continuez à placer les rangées de lames subséquentes en suivant la même procédure.
- Pour éviter de déplacer les lames ou de créer des espaces entre les lames pendant l'installation, utilisez du ruban bleu 3M pour les maintenir ensemble. Enlevez le ruban en moins de 24 heures. Évitez d'utiliser du ruban-cache qui laisse un résidu d'adhésif.
- Lorsque vous arriverez au mur opposé, vous devrez peut-être utiliser une scie à refendre pour couper les lames de façon à vous permettre d'installer la dernière rangée de lames près du mur. Installez les lames en utilisant le levier et laissez un espace d'expansion d'au moins 1/4 pouce (6 mm).

ÉTAPE 4 – Installez les pièces de transition

- Installez les pièces de transition si nécessaire, comme les nez de marche et les raccords de réduction. Ces produits préfinis sont disponibles pour s'agencer à vos lames de plancher.
- Réinstallez vos plinthes et/ou vos quarts-de-rond. Assurez-vous de clouer les moulures dans le mur, et non pas dans le plancher.
- Conservez toujours quelques lames de rechange de votre installation initiale pour pouvoir effectuer des réparations possibles.
- Attendez 24 heures avant de remettre les meubles et les appareils électroménagers en place sur les lames de plancher que vous venez d'installer.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉTAPE PAR ÉTAPE (Application où les lames de plancher sont clouées ou agrafées)

Réglage et utilisation d'agrafeuses pneumatiques et de cloueurs pneumatiques

- Lisez et suivez les instructions du fabricant concernant le réglage et le fonctionnement de l'équipement.
- Assurez-vous que les dimensions de l'adaptateur de l'agrafeuse pneumatique ou du cloueur pneumatique correspondent à l'épaisseur des lames de plancher installées et que l'adaptateur de l'outil s'insère adéquatement dans la languette des lames de plancher.
- Cloueur pneumatique : La pression d'air devrait être réglée adéquatement pour chaque type de plancher de bois franc installé et elle devrait être vérifiée régulièrement (vérifiez toujours son fonctionnement avant de l'utiliser).

ÉTAPE 1 – Établissez une ligne de départ

- Utilisez un cordeau pour tracer une ligne de référence.
- Il est très important de démarrer en suivant une ligne droite et d'équerre.

ÉTAPE 2 – Installez les lames de plancher

- Sélectionnez toujours vos lames avec soin. Les lames les plus colorées devraient être installées aux endroits les moins visibles (c.-à-d. dans un placard ou sous le réfrigérateur). Les pièces affichant des défauts devraient être recoupées.
- Utilisez les lames les plus longues et les plus droites dans la première rangée.
- Alignez la languette de la première rangée sur la ligne de craie. La rainure devrait faire face au mur.
- Les premières quelques rangées doivent être clouées manuellement au lieu d'utiliser une cloueuse en raison de l'obstruction causée par le mur vertical. Les clous devraient être espacés de 6 pouces (15 cm). Laissez un espace de 1/4 de pouce (6 mm) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.
- Amorcez la deuxième rangée avec une lame d'au moins 6 pouces (15 cm) plus courte ou plus longue que la lame utilisée dans la première rangée. Ceci permettra d'éviter d'aligner ou de regrouper les joints d'extrémité.
- Lorsque la zone n'est plus obstruée par le mur, vous pouvez répéter la procédure d'installation en utilisant une agrafeuse pneumatique.
- Il est également possible que vous ayez à utiliser une scie à refendre pour couper les lames de façon à vous permettre d'installer la dernière rangée de lames près du mur. Laissez un espace d'expansion d'au moins 1/4 pouce (6 mm).
- Finalement, installez les pièces de transition, les plinthes et/ou les moulures de quart-de-rond.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉTAPE PAR ÉTAPE (Application consistant à installer un plancher flottant)

ÉTAPE 1 – Installez les sous-couches

Installez un pare-vapeur en polyéthylène de 6 mil d'épaisseur sur toute la surface du plancher. Faites chevaucher les feuilles de polyéthylène sur une distance de 16 pouces et utilisez du ruban adhésif pour les coller ensemble et créer un scellement hermétique. Laissez la barrière de vapeur 1 à 1.5 pouce (4 cm) vers le haut des murs et la fixez en place avec la bande.

En utilisant une sous-couche de mousse, déroulez un rouleau à la fois sur le pare vapeur.

ÉTAPE 2 – Préparation des rangées de départ

Il est très important de maintenir un espace d'expansion adéquat entre le plancher flottant et les différents murs. On prévoit un espace d'expansion en plaçant des cales d'épaisseur de 1/4 pouce (6 mm) espacées de 8 pouces (20 cm) autour des différents murs verticaux.

Mesurez la largeur de la chambre perpendiculairement au sens d'installation du nouveau plancher planifié. La dernière rangée de lames de plancher devrait afficher une largeur d'au moins 1,5 pouce (4 cm). Si la largeur de la dernière rangée de lames est inférieure à 1,5 pouce, vous devriez utiliser une scie à refendre pour diminuer la largeur de la première rangée de lames. Laissez un espace de 1/4 de pouce (6 mm) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.

Amorcez la deuxième rangée avec une lame d'au moins 6 pouces (15 cm) plus courte ou plus longue que la lame utilisée dans la première rangée. Ceci permettra d'éviter d'aligner ou de regrouper les joints d'extrémité.

ÉTAPE 3 – Coller les lames de plancher

Dans une installation de plancher flottant, les lames de plancher sont collées uniquement sur le côté de la lame et sur les rainures des extrémités. Ceci devrait être fait en plaçant un mince trait de colle sur la partie supérieure de la rainure sur toute sa longueur ainsi que sur les bouts de chaque lame. Pour de bons résultats, faite cette opération en tournant la planche à l'envers.

Installez la première rangée de lames de plancher en plaçant la rainure vers le mur de départ. Utilisez un bloc à frapper et un maillet pour pousser ou frapper doucement sur les lames collées. Essayez immédiatement tout excès d'adhésif avec un chiffon propre et humide.

Au mur d'extrémité, utilisez un levier si nécessaire pour assembler les extrémités des lames en insérant complètement la languette d'une lame dans la rainure de l'autre lame. Continuez à placer les lames de plancher sur la sous-couche en travaillant de la gauche vers la droite et en utilisant un bloc à frapper pour assembler les lames sans laisser d'espace. Assurez-vous de continuer à placer des lames de plancher en utilisant des cales d'épaisseur de 1/4 de pouce le long des différents murs de la zone d'installation.

Pour éviter de déplacer les lames ou de créer des espaces entre les lames pendant l'installation, collez des bandes de ruban bleu 3M perpendiculaires aux lames pour les maintenir ensemble. Enlevez le ruban en moins de 24 heures. Évitez d'utiliser du ruban-cache qui laisse un résidu d'adhésif.

Vous devrez très probablement couper les lames de la dernière rangée pour obtenir la bonne largeur, mais la largeur ne devrait pas être inférieure à 1,5 pouce. Pour couper les lames à la bonne largeur, placez une rangée complète de lames sur la dernière rangée de lames installées. Insérez une cale d'épaisseur de 1/4 pouce contre le mur, et en utilisant une bande pleine largeur, tracez une ligne indiquant la bonne largeur de la dernière rangée de lame par rapport au mur. Coupez les lames de la dernière rangée en suivant la ligne tracée pour indiquer la largeur de ces lames. Appliquez de la colle et assemblez les lames avec un levier.

Laissez sécher le plancher pendant une période d'au moins 12 heures avant d'enlever toutes les cales d'épaisseur et avant de laisser les gens circuler sur le plancher.

Finalement, installez les pièces de transition, les plinthes et/ou les moulures en forme de quart-de-rond.

COMPLÉTER LES TRAVAUX – TOUS LES TYPES D'INSTALLATION

Nettoyez le plancher avec un nettoyeur à plancher de bois franc.

Installez les pièces de transition.

Inspectez le nouveau plancher installé pour déceler les fissures ou les petits espaces, et remplissez-les avec un mastic approprié de la couleur du bois. Utilisez un contreplaqué ou un panneau dur lorsque vous devez déplacer des appareils électroménagers lourds ou des meubles lourds sur le plancher.

GUIDE D'ENTRETIEN

Votre plancher de bois franc Goodfellow ajoutera une touche de chaleur et de beauté à votre demeure pendant de nombreuses années. En suivant quelques étapes simples d'entretien, vous aiderez à protéger votre investissement et à garder votre plancher de bois franc comme neuf.

NETTOYAGE

- S'il vous arrive de renverser un liquide ou de faire une tache, absorbez aussitôt avec un chiffon humide. Pour les taches tenaces, comme des taches d'huile, de peinture, de crayon feutre, de rouge à lèvres, d'encre, de goudron ou des marques de cigarette, utilisez de l'acétone / dissolvant à ongles, puis essuyez avec un chiffon humide. Évitez toujours de laisser des liquides sécher sur votre plancher.
- Passez régulièrement l'aspirateur en utilisant l'accessoire pour aspirer les planchers et non la barre de battage, la vadrouille ou le balai, afin de minimiser l'accumulation de sable et de poussières abrasives qui pourraient abîmer votre plancher.
- Nettoyez le plancher régulièrement avec un nettoyeur à plancher de bois spécialement conçu pour la finition de votre plancher.
- Pour nettoyer le plancher, n'utilisez jamais des nettoyeurs à l'huile, de la cire, du produit à polir ou des nettoyeurs ammoniacés ou abrasifs trop puissants, de la laine d'acier ou des poudres de décapage.

- Ne lavez pas et ne passez pas la vadrouille mouillée avec du savon, de l'eau, un détergent ménager à l'huile ou en poudre ou tout autre produit liquide de nettoyage. L'usage de tels produits pourrait provoquer le gonflement, le gauchissement, la délamination de votre plancher ou la séparation des lignes de joints et entraîner l'annulation de la garantie.
- N'utilisez aucun type de polisseuse.

PROTECTION

- Utilisez des carpettes et des tapis d'accueils de qualité dans les aires proches des portes d'entrée extérieures, afin d'évitez que la poussière, les grains de sable ou d'autres substances telles que l'huile, l'asphalte ou le goudron ne provoquent des traces sur votre plancher.
- Balayez, passez la vadrouille ou l'aspirateur régulièrement afin d'empêcher l'accumulation de poussière ou de sable qui pourraient rayer ou ternir la surface de votre plancher.
- Utilisez des protecteurs de plancher et de larges coussinets de feutre afin de minimiser les indentations ou les rayures provoquées par les objets lourds. Considérez que plus l'objet est lourd et plus le protecteur de plancher doit être large.
- N'utilisez pas de carpettes renforcées en caoutchouc ou en plastique car elles pourraient décolorer le plancher. Afin d'empêcher le glissement, utilisez une carquette approuvée avec une sous-couche en vinyle.
- Maintenez à l'intérieur un niveau d'humidité relative compris entre 40 et 55 % tout au long de l'année, afin de minimiser l'expansion et la contraction naturelles du bois.
- Évitez les entailles ou les coupures dans votre plancher provoquées par des objets tranchants. Bien que votre plancher de bois soit l'un des planchers les plus résistants à l'usure sur le marché, les objets tranchants ou pointus peuvent néanmoins l'abîmer.
- Ne marchez pas sur votre plancher avec des talons aiguilles, des chaussures de golf, des chaussures à pointes ou à crampons, qui pourraient provoquer des indentations dans votre plancher.
- Changez périodiquement les carpettes et les meubles de place afin que le plancher vieillisse de façon uniforme. L'exposition au soleil peut éclaircir ou foncer la teinte de différentes espèces de bois franc à des degrés variables.
- Utilisez un socle roulant lorsque vous devez déplacer des meubles ou des appareils domestiques lourds. Auparavant, posez une feuille de contreplaqué ou un panneau dur d'un quart de pouce pour protéger le plancher. N'essayez jamais de faire glisser ou de faire rouler des objets lourds sur le plancher.
- Assurez-vous que les griffes de vos animaux domestiques soient toujours bien coupées ou alors envisagez l'utilisation de « bottines » disponibles dans les magasins d'animaux domestiques.

GARANTIE LIMITÉE GOODFELLOW

Ce plancher de bois franc massif est protégé par :

- **Garantie à vie sur l'intégrité structurale**
- **Garantie de 25 ans contre l'usure du fini**

Ces garanties, qui commencent à la date de l'achat, s'appliquent aux produits utilisés dans des applications résidentielles sèches. La garantie à vie s'applique pour aussi longtemps que l'acheteur initial est propriétaire et réside dans la demeure où le produit a été installé.

Ce que couvre la garantie limitée des planchers de bois franc :

Garantie contre l'usure du fini – Goodfellow garantit à l'acheteur initial que la finition ne va pas s'écailler ni s'user complètement pendant la période de temps indiquée, à compter de la date d'achat.

Garantie à vie sur l'intégrité structurale – De plus, Goodfellow garantit que ces produits de bois franc dans leur état manufacturé d'origine, sont exempts de tout défaut de matériau ou de fabrication y compris dans les dimensions et la classe.

Note : Un plancher de bois franc est un produit naturel qui se dilate et se contracte au gré des changements de saison et de température. Même lorsqu'un plancher est correctement installé, il peut se produire une légère séparation des lames. Si des séparations se produisent, celles-ci ne sont pas couvertes par la présente garantie.

Ce que vous devez faire si l'un des problèmes listés ci-dessus se produit et que vous devez faire appel au service de garantie :

Vous (L'acheteur au détail initial) devez informer le revendeur autorisé Goodfellow chez qui l'achat a été initialement effectué de tout défaut, dans les 30 jours suivant la découverte du défaut mais dans la limite de la durée de la garantie limitée qui s'applique.

Afin que vous réclamation puisse être prise en considération, vous (L'acheteur au détail initial) devez présenter à ce revendeur autorisé Goodfellow les articles qui suivent :

- Une preuve d'achat valide, sous forme de facture de vente ou de tout autre document établissant la preuve de l'achat
- Une description du problème et / ou une photographie / échantillon montrant clairement le problème lié à la garantie

Ce que Goodfellow fera en cas de réclamation dans le cadre de cette garantie limitée :

Si Goodfellow accepte une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée, elle autorisera votre revendeur à vous fournir, sans frais, la quantité de lames présentant un défaut de fabrication ou à verser une compensation égale au coût d'achat des lamelles jugées défectueuses. Goodfellow n'assumera aucun frais de main d'œuvre ou d'installation.

Dans le cas où la réclamation serait liée à la finition du plancher, Goodfellow assumera uniquement les frais de sablage et vernissage engagés pour revenir la totalité du plancher de la pièce ou des pièces pour laquelle une réclamation a été acceptée, suivant le taux suggéré par Goodfellow. Tous les autres frais qui pourraient être liés à l'exécution des travaux dans le cadre de cette réclamation seront assumés par le propriétaire. La procédure décrite ci-dessus constitue la seule et unique façon d'effectuer une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée.

La garantie limitée de tout produit de plancher de bois franc Goodfellow est sujette aux conditions suivantes :

- Cette garantie limitée est valable uniquement en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. La garantie n'est pas transférable. Elle s'étend uniquement à l'acheteur au détail initial. Cette garantie limitée s'applique uniquement si la surface affectée est visible et couvre au moins 10 % de la surface de la pièce. Le plancher doit être installé conformément aux instructions et aux conseils d'installation du plancher.
- Cette garantie limitée ne s'appliquera pas aux dommages causés par les caractéristiques propres aux bois, qui sont donc spécifiquement exclues de cette garantie, telles que les stries minérales, les petits nœuds, les variations de grains, etc., qui sont des caractéristiques naturelles du bois et qui ne sont donc pas considérées comme des défauts. Il n'y a pas deux pièces de bois parfaitement identiques et des variations dans la couleur ou autres pourront se produire. Nous ne garantissons pas contre les variations naturelles ou la différence normale entre des échantillons de couleur ou des photographies et la couleur des planchers installés.
- Toute problématique qui sera visible uniquement sous un angle ou un éclairage particulier n'est pas considéré comme un défaut. Un défaut s'évalue par sa visibilité depuis une distance raisonnable, la hauteur d'un homme en position verticale
- Les indentations, les rayures ou les dommages causés par la négligence, l'humidité, les insectes, les animaux, les chaussures à talon aiguille ou à pointes, ou le fait de ne pas utiliser des tampons protecteurs sous les chaises à roulettes ou les autres meubles.
- Le non-respect des instructions d'installation écrites du fabricant, y compris les instructions pour la protection du plancher contre l'humidité du sous-plancher.
- L'humidité excessive ou inadéquate dans la zone d'utilisation. L'humidité relative dans la zone d'utilisation doit se situer dans une fourchette normale de 40 % - 55 %.
- Une protection ou un entretien inadéquat ou insuffisant.
- Les abus ou les mauvaises utilisations accidentelles. La garantie sera annulée si des désastres d'origine humaine ou naturelle, y compris les fuites ou les ruptures de la plomberie, le feu, les inondations, les tremblements de terre ou la stagnation d'eau se produisent pendant ou après l'installation.
- La modification impropre du produit manufacturé d'origine. Les modifications ou les réparations effectuées sur le produit d'origine du fabricant annuleront toutes les garanties.
- Les changements de couleur dus à l'exposition complète ou partielle à la lumière du soleil et aux intempéries.
- L'érable, le merbeau, le kempas, le tamarindo, le pin, le cerisier brésilien (jatoba) ainsi que d'autres essences peuvent prendre une coloration plus foncée en raison de l'exposition à la lumière. Il s'agit là d'un phénomène naturel qui n'est pas couvert par la présente garantie.
- Les ruptures dues à des changements structuraux du sous-plancher, à l'affaissement de l'édifice ou à des sous-planchers dont la surface serait inégale ou qui n'auraient pas été correctement nivelés.
- La présente garantie ne couvre pas le retrait ou le remplacement des placards, des appareils ménagers, des meubles ou de toute autre installation fixe.
- La diminution du lustre n'est pas considérée comme une usure.
- Le transport.

- Tous les planchers d'ingénierie doivent être installés dans un environnement où l'humidité relative se situe entre 40% et 55% pour prévenir certains problèmes (gonflements, fissures, etc.) non couverts par la garantie. L'installation d'un humidificateur et/ou d'un déshumidificateur peut s'avérer nécessaire.

Veillez noter que :

Goodfellow ne concède à aucune personne ou entité l'autorité de créer pour elle une obligation ou responsabilité quelle qu'elle soit en relation avec le plancher Goodfellow. Goodfellow ne sera pas responsable vis-à-vis du client ou de toute autre personne pour tous les dommages accidentels, spéciaux ou consécutifs, survenus en raison de l'inobservation de cette garantie limitée ou de toute autre garantie limitée tacite (à l'exclusion de la garantie marchande). Certains états ou provinces n'autorisent pas les exclusions ou les limitations pour dommages accidentels ou consécutifs, dans ce cas les limitations ou exclusions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur. Cette garantie donne au client des droits légaux spécifiques, ces droits peuvent varier selon l'état ou la province.

Pour plus d'information, veuillez consulter le www.goodfellowinc.com

**IMPORTANT: PROCEDER À UNE INSPECTION VISUELLE DES PLANCHES AVANT L'INSTALLATION.
UNE FOIS INSTALLÉE, LES PLANCHES SONT CONSIDÉRÉES
COMME AYANT ÉTÉ ACCEPTÉE PAR L'INSTALLATEUR ET LE PROPRIÉTAIRE.**